



8 mars, Journée internationale des droits des femmes : dans les médias aussi, l'égalité est un combat

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité, ni dans les rédactions, ni dans le traitement de l'information. Année après année, le constat demeure inchangé : les mesures mises en place, comme l'index égalité, ne suffisent pas. L'égalité professionnelle nécessite une volonté politique et budgétaire forte, or ni le patronat ni les gouvernements successifs ne font réellement appliquer la loi.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Les femmes perçoivent un salaire moyen inférieur de 23,5 % à celui des hommes (en tenant compte des temps partiels) ;
- Elles occupent 42,6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes ;
- Elles représentent 57 % des salariés payés au SMIC ;
- Elles occupent près de 80 % des emplois à temps partiel, dont beaucoup sont imposés ;
- Elles touchent des pensions de retraite 38 % inférieures à celles des hommes ;
- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;
- Elles prennent 95 % des congés parentaux.

En plus de ces inégalités criantes, les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles restent largement insuffisants.

Le 8 mars 2025 est l'occasion de rappeler nos revendications :

- L'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes ;
- La transposition ambitieuse de la directive européenne sur la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Égapro ;
- L'abrogation de la réforme de 2023 qui pénalise en premier lieu les femmes, notamment avec le report de l'âge légal à la retraite à 64 ans ;
- Des services publics de qualité, notamment pour la petite enfance ;
- Plus de moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans le journalisme et dans les rédactions, les inégalités persistent à tous les niveaux :

- En France, les femmes ne sont le sujet ou la source des articles que dans moins de 30 % des

- cas (source : Global Media Monitoring Project 2020).
- En 2023, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) recensait 48 % de femmes parmi les journalistes ayant la carte, mais celles-ci sont plus souvent pigistes et moins recrutées en CDI permanents.
 - Lorsqu'elles occupent un CDI, elles gagnent en moyenne 237 euros de moins par mois que leurs homologues masculins.
 - Plus diplômées, elles accèdent moins aux postes de direction : seulement 37,5 % des rédacteurs et rédactrices en chef sont des femmes en 2023 (source : Observatoire des métiers de la presse).
 - Si elles sont nombreuses à demander une première carte de presse, elles sont moins nombreuses à la renouveler.

Le 8 mars 2025 doit être une journée de mobilisation massive et unitaire.

Nous exigeons que le gouvernement et le patronat appliquent enfin les lois existantes et instaurent une égalité réelle.

Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous !

Postez votre photo avec le hashtag **#grevefeministe** sur tous vos réseaux sociaux : dans les médias, dans la vie, gagnons l'égalité !

Les femmes ne veulent plus de paroles en l'air, elles veulent des actes !

Montreuil, le 4 mars 2025.